

MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL 2014 1^{ER} DEGRE

Les résultats du mouvement inter-départemental 2013/2014 sont officiels.

Le mouvement interdépartemental 2013/2014 a été catastrophique, notamment en raison des postes bloqués pour les stagiaires et les contractuels admissibles au 1er concours 2014. Le Ministère qui avait repris la main pour les opérations ineat-exeat, n'a pas apporté plus de souplesse. Ainsi depuis 2006, les changements de département sont de moins en moins fréquents.

Cette année, les grands équilibres du barème de permutation ont été profondément changés. Les bonifications familiales sont largement revalorisées et, de fait, les possibilités de muter grâce à des bonifications pour des mutations de choix personnels se raréfient. La bonification qui prend en compte le handicap a été revalorisée. En fait le ministère a décidé de se mettre en conformité juridique avec la loi sur les priorités légales de mutation, à savoir le rapprochement de conjoint, la situation de handicap et l'exercice dans les quartiers difficiles.

Cela permettra peut-être de régler les situations dramatiques et de trouver des solutions à des situations inacceptables. Mais les besoins sur le terrain demeurent. Car ce qui fait le mouvement, ce n'est pas le barème, mais bien les possibilités pour un département « d'y entrer » ou « d'en sortir ».

3949 personnes ont obtenu un changement de département cette année.

QUELQUES CHIFFRES POUR LE RHÔNE :

Barème d'entrée le plus bas : 22 (dpt d'origine : Bouches du Rhône)

Barème d'entrée le plus haut : 1176 (dpt d'origine : Ain)

Barème de sortie le plus bas : 26 (dpt obtenu : Saône et Loire)

Barème de sortie le plus haut : 1266 (dpt obtenu : Hérault)

122 personnes sont sorties du Rhône, dont 13 vers l'Ain et 17 vers la Loire.

149 personnes sont entrées dans le Rhône, dont 12 de l'Ain et 4 de la Loire

QUELQUES CHIFFRES POUR L'AIN :

Barème de sortie le plus bas : 26 (dpt obtenu : Val de Marne)

Barème de sortie le plus haut : 1436 (dpt obtenu : Haute Loire)

32 personnes sont sorties de l'Ain.

44 personnes sont entrées dans l'Ain.

QUELQUES CHIFFRES POUR LA LOIRE :

Barème de sortie le plus bas : 26 (dpt obtenu : Rhône)

Barème de sortie le plus haut : 1004 (dpt obtenu : Savoie)

21 personnes sont sorties de la Loire

39 personnes sont entrées dans la Loire

